

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D' APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

RECTIFICATIF N°1

Fournitures

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

RECTIFICATIF N°1 : mise en oeuvre d'un dispositif de vidéosurveillance urbaine

Identification du pouvoir adjudicateur

Commune des Pavillons-sous-Bois,
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France
Tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s)

Collectivité territoriale.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Point(s) de contact susmentionné(s).

RECTIFICATIF : Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus

Direction des services techniques, hôtel de ville - bureau 11 place Charles de Gaulle, F-93320 Les Pavillons-sous-Bois. Fax 01 48 02 75 46. URL :

Au lieu de lire <http://www2.adema-mp.com/pavillons-sous-bois>.

Lire : lire <https://www2.adema-mp.com/pavillons-sous-bois>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

Point(s) de contact susmentionné(s).

Documents payants

non.

Mode de passation

La procédure de consultation est l'appel d'offres ouvert et communautaire, en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics en vigueur à la date de la publication de l'avis de mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services

Fournitures.

Achat.

L'avis implique : Un marché public.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

32323500, 50931400,33195200

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

Oui.

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

mise en oeuvre sur le territoire de la commune des Pavillons sous Bois, d'un dispositif complet de vidéosurveillance urbaine;

Aménagement des locaux de gestion des données et équipements ergonomiques mobiliers.

Formations des futurs exploitants

Maintenance préventive et curative de l'ensemble du dispositif pendant un an éventuellement renouvelable 3 fois.

Technique de transmission des informations: boucle locale radio (Blr).

Division en lots

Non.

Des variantes seront prises en considération

Oui.

Options

Oui.

Description de ces options

option relative au transfert des données dans le cas où un événement entraînerait la destruction ou l'impossibilité d'utiliser le PCS.

Quantité ou étendue globale

Le présent marché de fournitures est un marché à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics conclu sans minimum ni maximum.

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 36 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Cautionnement et garanties exigés

Le ou les fournisseurs ne sont pas dispensés du versement de la retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

L'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

groupement solidaire.

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : un extrait du Kbis (datant de moins de 3 mois à la date d'envoi de la candidature) ainsi que l'indication du capital social.

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- ✓ imprimé DC 4 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales,
- ✓ Imprimé DC 5 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales. Les mentions du capital et du Chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante,
- ✓ En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- ✓ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,
- ✓ La déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.323-1 du code du travail
- ✓ La photocopie de l'état annuel en 2007 des certificats reçus (ou imprimé DC 7) délivré au 31/12 de l'année 2006 par le Trésorier Payeur Général.

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- ✓ la liste des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise,
- ✓ Les références en prestations similaires, datées, chiffrées et indiquant le destinataire public ou privé ou tout document lui permettant de faire preuve de sa capacité à exécuter le présent marché.

- ✓ Il est rappelé que le candidat, pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces sous-traitants en produisant les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés du candidat et du fait qu'il dispose de ces capacités pour l'exécution du marché.

Critères de sélection des candidatures

- ✓ Candidatures non recevables en application des articles 43, 44 et 47 du code des marchés publics,

- ✓ Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

- ✓ coût du fonctionnement annuel et maintenance. Pondération : 20.
- ✓ coût d'acquisition. Pondération : 30.
- ✓ valeur technique. Pondération : 50.

Date limite de réception des offres

04 janvier 2008 - 17:30.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

Langue dans laquelle les candidatures et les offres ainsi que les documents de présentation associés doivent être rédigés

le français.

Autres informations

Le dossier pourra être retiré en version papier, à la Direction des Services Techniques, du lundi au vendredi de 9h00-12h00 et de 13h30 à 18h.

Les candidats devront munir leur coursier d'un ordre signé par le représentant légal de l'entreprise pour retirer le dossier. Sur demande écrite, le dossier pourra être envoyé par voie postale.

Les soumissionnaires ont également la possibilité de télécharger le Dossier de Consultation des Entreprises. Les séances des commissions d'appel d'offres ne sont pas publiques.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 14 boulevard de l'hautil - B.P. 30322, F-95027 Cergy Pontoise Cedex. Tél. 01 30 17 34 57. URL : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>. Fax 01 30 17 34 69.

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).

Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

Date d'envoi au site internet du présent avis rectificatif : 21 novembre 2007.